FICHE OPÉRATION
PÊCHE CÔTIÈRE
ET AQUACULTURE

MISE À JOUR : 16.03.2021

FICHE OPÉRATION 8A.1

ANIMATION, SUIVI ET COORDINATION DES ACTIVITÉS

RÉSULTAT ATTENDU | 8
Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

ACTIVITÉ | 8A
Coordination et animation territoriales.

OBJECTIFS

Trois objectifs poursuivis sont (i) l'animation, (ii) le suivi et la coordination des activités et (iii) la communication et la capitalisation :

(i) Créer un climat favorable basé sur des relations de confiance et d'échanges apaisés ; susciter l'adhésion et mobiliser les acteurs et les partenaires du projet ; créer une vision commune du projet.

(ii) Mettre en place des instances d'échanges et de suivi des avancées du projet ; améliorer les méthodes de travail (amélioration des connaissances/perfectionnement des techniques/formations/capitalisation des expériences/développement de partenariats), effectuer le rapportage des avancées techniques et financières du thème sur le territoire.

(iii) Assurer la communication et une bonne lisibilité du projet ; valoriser le projet et capitaliser les connaissances au fur et à mesure pour assurer une pérennisation des activités.

BUDGET **770 000 €** (91 885 441 XPF)

ACTION		TERRITOIRE					AVANCEMENT			
		NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
8A.1.1	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Pêche côtière et aquaculture	■				■				
8A.1.2	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Pêche côtière et aquaculture		■			■				
8A.1.3	Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Pêche côtière et aquaculture			■		■				

Financé par l'Union européenne

CONTEXTE

PENDANT LA PROGRAMMATION DU PROJET, LES TERRITOIRES ONT DEMANDÉ QUE DES PERSONNES DÉDIÉES À PROTEGE SOIT PLACÉES AU SEIN DES STRUCTURES THÉMATIQUES CONCERNÉES PAR LE PROJET.

Celles-ci sous autorité hiérarchique de ces structures et non pas des organisations régionales chargées de la mise en œuvre du projet. Ces personnes sont chargées d'assurer l'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème Pêche côtière et aquaculture dans les trois PTOM. Pour assurer cette mission, chaque chef de file (en NC : ADECAL Technopole; en PF : Direction des Ressources Marines -DRM- et à WF : Direction des Services de l'Agriculture -DSA) a recruté et mobilisé un animateur, placé sous sa responsabilité.

SYNTHÈSE

En Nouvelle-Calédonie, un contrat signé en avril 2019 entre la CPS et la Technopole ADECAL a permis à l'animateur de prendre ses fonctions en octobre 2019. Ce poste est particulièrement important car les compétences en termes de pêche et d'aquaculture appartiennent à quatre collectivités : les provinces et le gouvernement. Il est donc essentiel d'avoir des bons outils de gouvernance entre les différents acteurs publiques et également de la sphère privée (confédération des pêcheurs, transformateurs...) et associatifs.

En Polynésie française, un contrat signé en juin 2019 entre la CPS et la DRM a permis à l'animatrice de prendre ses fonctions en janvier 2020. Le chef de file étant également le gestionnaire des ressources marines, l'animatrice travaille ainsi en direct avec les différents responsables d'actions au sein de la DRM et les partenaires extérieurs (communes, direction de l'agriculture, direction de l'environnement, organismes de recherche...).

À Wallis et Futuna, un contrat signé en juillet 2019 entre la CPS et la DSA a permis à l'animateur de prendre ses fonctions en octobre 2019. Il travaille au sein de la direction des services de l'agriculture, de la forêt et de la pêche.

De manière transversale, beaucoup d'échanges ont eu lieu lors de ce semestre. Les réunions inter-PTOM ont mobilisé les animateurs des territoires pour discuter des problématiques et des besoins spécifiques à chacun afin de travailler ensemble sur des solutions communes et adaptées à chaque territoire. Des coopérations ont été nouées dès que les intérêts étaient réciproques, partagés et que les moyens le permettaient.

PERSPECTIVE

En Nouvelle-Calédonie, le travail d'animation et de coordination opérationnelle pour les 18 actions en cours doit se poursuivre. Il est proposé d'orienter d'avantage les actions bénéficiant plus directement aux opérateurs privés (pêcheurs, transformateurs...) tout en recherchant une meilleure durabilité environnementale. Le chef de file veillera à augmenter la communication et la visibilité des actions conduites.

En Polynésie française, les objectifs du premier semestre 2021 sont de continuer l'avancement des actions sous contrat de service en renforçant les capacités humaines de l'équipe de la DRM et en finalisant deux actions gérées en direct par la CPS. Un investissement fort est consacré à la communication sur les premiers résultats des actions PROTEGE qui œuvrent à la gestion et l'exploitation durable des ressources. Un nouvel ingénieur aquacole a été recruté en septembre 2020 après la démission de son prédécesseur. Wallis et Futuna sera le siège de nombreux évènements et activités au premier semestre 2021 : il est prévu d'engager concrètement sur le terrain une campagne d'information sur la gestion des ressources récifo-lagonaires pour éveiller les consciences ; de mettre en place l'observatoire des pêches côtières et de proposer des modèles aquacoles adaptés au contexte de Wallis.

Une trentaine d'actions et diverses missions sont engagées

AVANCEMENT DES ACTIONS

COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE (NC)

ACTION 8A.1.1

Le travail d'animation réalisé par le chef de file en NC a permis de structurer significativement la gouvernance du Thème 2 par la création d'une structure dont l'objectif est de statuer sur la mise en œuvre des actions. Elle est composée de trois sous-comités de pilotage (un par résultat attendu, composés d'un représentant de chacune des collectivités mais aussi de représentants d'organisations professionnelles et d'un membre de l'Agence rurale) qui se rattachent à un comité de pilotage (composé d'un représentant de chacune des collectivités, et de membres de l'équipe PROTEGE CPS). Les premières se sont tenues en mars et les secondes en août 2020.

Les activités de coordination du projet concernent notamment la planification, le suivi financier, la rédaction des notes d'avancement et des rapports semestriels, ainsi que la partie animation et coordination avec l'ensemble des parties prenantes du projet. Une vingtaine d'actions sont en cours de réalisation dont 11 ont été lancées au dernier semestre 2020. Diverses missions ont été réalisées en province Nord (6) et en province des Îles Loyauté (2) pour rencontrer les différents acteurs de la filière et de nombreux échanges ont eu lieu avec les agents de la province Sud, ainsi qu'avec des opérateurs privés ou ONG, pêcheurs, etc.

COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE (PF)

ACTION 8A.1.2

En Polynésie française, le chef de file est le gestionnaire des ressources marines. L'animation a consisté à organiser 76 réunions au cours du 1er semestre 2020 sur la composante pêche et aquaculture. L'animatrice a développé avec les équipes de la DRM quatre outils de suivi (plan d'action, suivi actions en cours, suivi budget, suivi missions-réunions-ateliers-com) et cinq interfaces Trello pour interagir sur les quatre résultats attendus et avoir un suivi plus précis. Pour le COPIL 2020, un travail important de restructuration du cadre logique a aussi été effectué pour mieux orienter le projet selon les besoins de la DRM. Des thématiques transversales ont été abordées lors des réunions interservices comme la responsabilité sociale et environnementale, la communication et la formation. En termes de communication, la DRM a créé une page internet dédiée au projet PROTEGE, alimente le facebook DRM et a intégré deux pages au magazine Hotumoana.

La DRM a créé une page internet dédiée au projet PROTEGE, et a intégré 2 pages au magazine Hotumoana

COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE (WF)

ACTION 8A.1.3

À Wallis et Futuna, l'animateur territorial travaille au sein de l'équipe du service de la pêche de la DSA. Plusieurs réunions ont été organisées auprès des chefferies, avec les partenaires (CCIMA, STE, associations, scolaires...), avec l'équipe PROTEGE. Avec l'ambitieux projet « d'atelier territorial » intitulé « les vendredis de la pêche durable », le service de la pêche a engagé des réunions de concertation avec les pêcheurs et développé des outils de communication (flyers, communiqués...), animation de la page Facebook @pêcheurswf, lancement d'un concours photo etc. Ces quatre vendredis de la pêche durable, menés dans les trois districts de Wallis et un à Futuna ont rencontré un franc succès.

Plusieurs réunions ont été organisées auprès des chefferies, avec les partenaires et l'équipe PROTEGE

En parallèle, le chef de file a travaillé à la consolidation de ses acquis sur la collecte de données de pêche grâce à une formation dispensée par FAME. L'animateur a également accompagné au cours du dernier trimestre 2020 trois missions successives pour dresser un diagnostic de la situation à Wallis et Futuna (contexte socio-politique, économique et environnemental) permettant (i) d'instaurer une meilleure gestion des ressources marines, (ii) un observatoire des pêches côtières, et (iii) d'envisager la faisabilité d'une aquaculture sur Wallis. En termes de visibilité et de communication, le service de la pêche participe aux initiatives locales (forum des métiers de la mer, fête de la science, semaine de l'alimentation...) ainsi que travaille à la réalisation d'une série de micro-documentaires pour sensibiliser les pêcheurs sur les bons comportements.